



« École universitaire de Recherche » : 3 projets rennais parmi les 24 lauréats

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a annoncé, jeudi 29 août 2019, la liste des lauréats de la **deuxième vague de l'appel à projets** «Écoles universitaires de recherche» du PIA 3. L'ambition des «Écoles universitaires de recherche» (EUR) est d'offrir aux sites universitaires la possibilité de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de sa recherche et de ses formations dans un ou plusieurs domaine(s) scientifique(s), par la création d'EUR rassemblant des formations de master et de doctorat adossées à des laboratoires de recherche de haut niveau. La candidature rennaise fait partie des lauréats. Les écoles CyberSchool, DIGISPORT et GS-CAPS ont été labellisées par un jury international.

Cette deuxième vague d'appel à projets, dotée de 109 M€, vise à lier fortement formation et recherche en rassemblant dans une même dynamique d'excellence universités, écoles et organismes et valoriser les points forts thématiques des établissements et des sites sur l'ensemble du territoire. Parmi les 81 candidatures déposées lors de cette 2^e vague, 24 projets d'EUR ont été retenus. Les écoles universitaires de recherche sélectionnées sur le site rennais sont :

- « **CyberSchool** », École Universitaire de Recherche en Cybersécurité de Rennes, portée par l'Université de Rennes 1
- « **DIGISPORT** », Digital Sport Sciences, École Universitaire de Recherche dans le domaine des sciences du sport portée par l'Université Rennes 2
- « **GS-CAPS** », Approches créatives de l'espace public, École Universitaire de Recherche dans le domaine de la création et de l'espace public portée par l'Université Rennes 2

L'Université de Rennes 1 et l'ENSCR sont également partenaires de **LumoMat-E**, Matériaux Moléculaires pour l'Electronique Organique, un projet porté par l'Université d'Angers également lauréat.

Ces projets s'inscrivent dans la volonté des acteurs rennais de l'enseignement supérieur et de la recherche de mettre en place un regroupement territorial cohérent, afin de constituer l'Université de Rennes, une grande université de recherche et de formation reconnue internationalement associant universités, grandes écoles et organismes de recherche.

Les EUR sont portées par le consortium rennais engagé dans la création de l'Université de Rennes (EHESP, ENSCR, ENS Rennes, INSA Rennes, Sciences Po Rennes, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2). D'autres établissements majeurs du site rennais sont étroitement associés à cette dynamique (Centrale Supélec, EESAB, ENSAB, ENSAI, IMT Atlantique) ainsi que les organismes de recherche (CNRS, Inria) et les collectivités (Rennes Métropole, Région Bretagne).

Olivier David, président de l'Université Rennes 2 et porteur du projet Université de Rennes se félicite de ces résultats : « *C'est une excellente nouvelle pour le site rennais. Ce succès est le résultat de la dynamique collective à l'oeuvre depuis 2017. Les EUR représentent des briques de structuration du site rennais, au-delà de nos sept établissements.* »

Pour David Alis, président de l'Université de Rennes 1 : « *Ce résultat récompense l'excellence scientifique et pédagogique des établissements rennais et la qualité du travail mené entre universités, grandes écoles et organismes nationaux de recherche. Il s'appuie sur des partenariats de qualité noués avec les collectivités territoriales et les acteurs du monde socio-économique et culturel. Nous sommes fiers de cette nouvelle reconnaissance du 1^{er} pôle d'enseignement supérieur et de recherche du Grand Ouest et du 8^e site universitaire de France.* »

02 septembre 2019